

PROCÈS-VERBAL DE LA SECONDE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE
DÉCEMBRE 2016 tenue le 13 décembre 2016 au Centre des loisirs à dix-neuf heures
quinze (19 h 15) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Éric Guillemette

Alexandre Guay

Mario Cantin

Josée Audet

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 15.

2. ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ÉTUDE DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES ET/OU D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE
4. ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE SERVICE INCENDIE (T16-001)
5. ACHAT D'UNE TOILE DE REMPLACEMENT DE RÉSERVOIR MOBILE POUR LE SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ
6. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ÉTUDE DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES ET/OU D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années, les services de sécurité incendie municipaux sont appelés à relever des défis de plus en plus grands;

CONSIDÉRANT QUE les risques présents sur le territoire et considérant la complexité de plus en plus élevée des interventions;

CONSIDÉRANT les besoins grandissants au regard de la formation de pompiers;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement et de rétention des pompiers volontaires pour certaines municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'étudier l'opportunité de mettre en commun des équipements, infrastructures, services ou activités des milieux municipaux pour mieux répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité incendie mais aussi aux défis des milieux ruraux tels le vieillissement de la population, la diminution du nombre de résidents dans les milieux ruraux, etc.;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place une structure de travail adéquate, d'établir un diagnostic de nos services respectifs et d'amorcer au besoin, la négociation d'entente de partage de ressources et/ou d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités participant au présent regroupement s'engage à payer sa part des coûts relatifs à la présente étude s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT également le programme d'aide financière mis en place par le gouvernement pour aider financièrement les MRC à réaliser cette étude à raison d'une aide de 50% des coûts admissibles pour une somme maximale d'aide de \$35 000;

2016-206

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Josée Audet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE CONFIRMER la participation de la municipalité de Berthier-sur-Mer au projet d'étude de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services et ou d'activités en matière de sécurité incendie, y compris le devis préparé conformément à l'annexe 1 du formulaire à être transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

DE MANDATER la MRC de Montmagny pour déposer le projet d'étude dans le cadre de l'appel de projet pour la réalisation d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie auprès du MAMOT.

ADOPTÉE

4. ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE SERVICE INCENDIE (T16-001)

Dans le cadre du projet de mise à niveau du réseau informatique entrepris par la Municipalité, nous remplaçons le poste attribué au directeur du service incendie.

2016-207

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Éric Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'OCTROYER à la firme Informatique IDC le contrat d'achat pour un poste informatique portable au montant de 967 \$;

D'AUTORISER une dépense annuelle récurrente de 182,40 \$ pour l'abonnement à Microsoft Office 365 (Suite Office et courriel).

ADOPTÉE

5. ACHAT D'UNE TOILE DE REMPLACEMENT DE RÉSERVOIR MOBILE POUR LE SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ

Remplacement de la toile du réservoir mobile (piscine).

2016-208

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER l'achat, pour la somme de 685 \$ + taxes d'une toile de réservoir mobile (piscine).

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

2016-209

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE TERMINER la réunion à (19 h 21)

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :